

Image not found or type unknown



communication du numéro de téléphone

Par **annarosa**, le **14/05/2009** à **13:18**

Bonjour à toutes et à tous !

Voilà mon "problème" : l'agence immobilière qui s'occupe de mon logement a communiqué mon numéro de téléphone à la personne qui est cautionnaire pour mon appartement. Cette dame et moi sommes en conflit d'ordre privée. J'avais été obligée de changer de numéro. L'agence immobilière avait elle le droit de le faire ? Si non, ai-je la possibilité d'un recours ?
Merci de votre réponse !